Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

DARES

pôle emploi

Communiqué de presse
Le 27 janvier 2014

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN DECEMBRE 2013

Les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon divers regroupements statistiques (catégories A, B, C, D, E). La plupart des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : certains sont sans emploi (catégorie A), d'autres exercent une activité réduite courte, d'au plus 78 heures au cours du mois (catégorie B), ou une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C). Par ailleurs, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne sont pas tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi : elles sont soit sans emploi et non immédiatement disponibles (catégorie D), soit pourvues d'un emploi (catégorie E).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 303 200 en France métropolitaine fin décembre 2013. Ce nombre est en hausse par rapport à la fin novembre 2013 (+0,3 %, soit +10 200). Sur un an, il croît de 5,7 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories B et C s'établit à 1 594 900 en France métropolitaine fin décembre 2013. En décembre, le nombre de ceux de catégorie B est en hausse de 0,8 % (+4,8 % sur un an) et le nombre de ceux de catégorie C augmente de 0,7 % (+8,1 % sur un an).

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C s'établit à 4 898 100 en France métropolitaine fin décembre 2013 (5 194 100 en France y compris Dom). Ce nombre est en hausse de 0,5 % (+22 000) au mois de décembre. Sur un an, il augmente de 6,0 %.

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en catégories D et E s'établit à 665 600 en France métropolitaine fin décembre 2013. En décembre, le nombre d'inscrits en catégorie D baisse de 0,3 % et le nombre d'inscrits en catégorie E augmente de 1,7 %.

Avertissement :
Les données présentées concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.
La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.
Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi… En particulier, le relèvement progressif de l'âge minimal d'éligibilité à la dispense de recherche d'emploi (DRE) à compter de l'année 2009 et sa suppression depuis le 1er janvier 2012 ont contribué sensiblement à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de 55 ans et plus enregistrés sur les listes de Pôle emploi. A compter du 1er juin 2009, les dispositions relatives aux nouvelles obligations de recherche d'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et à leur accompagnement par le service public de l'emploi sont également susceptibles d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.
L'ensemble des définitions figurent dans les encadrés 1 et 2, pages 16 à 19 de la publication.

Demandeurs d'emploi selon le sexe et l'âge

En France métropolitaine, au mois de décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans emploi) augmente de 0,2 % pour les hommes (+6,4 % sur un an) et de 0,4 % pour les femmes (+4,9 % sur un an).
Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans baisse de 0,4 % en décembre (-0,3 % sur un an). Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans augmente de 0,1 % (+5,1 % sur un an) et celui des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus s'accroît de 1,3 % (+12,3 % sur un an).

En France métropolitaine, au mois de décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C est en hausse de 0,5 % pour les hommes (+7,0 % sur un an) et de 0,4 % pour les femmes (+5,1 % sur un an).
Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C de moins de 25 ans est en hausse de 0,2 % en décembre (+0,8 % sur un an). Le nombre de ceux de 25 à 49 ans augmente de 0,2 % (+5,6 % sur un an) et celui des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus est en hausse de 1,3 % (+11,6 % sur un an).

Demandeurs d'emploi selon l'ancienneté d'inscription

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 0,9 % au mois de décembre 2013 (+13,3 % sur un an) et celui des inscrits depuis moins d'un an est en hausse de 0,1 % (+1,3 % sur un an).

Les entrées et sorties de Pôle emploi

En France métropolitaine, les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C augmentent en décembre (+1,3 % sur un mois, +1,9 % sur un an). Sur un mois, les entrées pour fins de mission d'intérim (+0,4 %), autres licenciements (+1,5 %), premières entrées (+8,9 %), reprises d'activité (+0,8 %) et autres cas (+2,6 %) sont en hausse. Les entrées pour fins de contrat à durée déterminée (-1,3 %), licenciements économiques (-4,5 %) et démissions (-1,4 %) sont en baisse.

En France métropolitaine, les sorties de catégories A, B, C sont en baisse de 4,2 % en décembre (+0,8 % sur un an). Sur un mois, les sorties pour reprises d'emploi déclarées (-13,2 %), entrées en stage (-0,5 %), arrêts de recherche (-8,2 %), cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (-7,2 %) et autres cas (-10,0 %) diminuent*.

*** Avertissement**

La hausse très forte, entre novembre et décembre 2013, du nombre estimé des sorties pour radiations administratives corrigé des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables (« cvs-cjo », +39,6 %) **ne reflète pas une hausse réelle des radiations.** Elle résulte de l'imprécision particulière de la correction cvs-cjo de cette série depuis la réforme des règles de gestion des radiations administratives intervenue en janvier dernier.

En effet, depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Cette réforme, sans changer le nombre de radiations prononcées, modifie sa répartition entre les mois. Les radiations prennent désormais effet plus tardivement et certaines peuvent donc être comptabilisées sur un autre mois que par le passé. Ainsi, la saisonnalité de la série brute du nombre de radiations administratives est différente, en 2013, de celle observée les années précédentes.

En raison du manque de recul sur cette nouvelle saisonnalité, la correction des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables est, pour cette série, particulièrement délicate à estimer et est entourée d'une imprécision importante à partir de janvier 2013. Cette imprécision se traduit par une série cvs-cjo plus heurtée que par le passé, et a conduit à des fluctuations inhabituellement fortes au cours des derniers mois (+25,8 % en octobre, -17,9 % en novembre) ne reflétant pas la réalité des évolutions du nombre de radiations administratives.

La fragilité particulière cette année des corrections des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables pour la série des sorties pour radiations administratives doit conduire à apprécier les évolutions du nombre de sorties pour ce motif en moyenne sur plusieurs mois. Ainsi, si l'on met à part le mois de janvier 2013, affecté par l'entrée en vigueur de la réforme, le nombre moyen de radiations administratives s'élève à 46 500 entre février et décembre 2013, contre 41 400 l'année dernière sur la même période (données cvs-cjo).

L'imprécision observée cette année sur la série cvs-cjo des sorties pour radiations administratives n'affecte pas la série de l'ensemble des sorties des listes, ni les séries d'entrées sur les listes, ni *a fortiori* les séries d'effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois. Elle se répercute uniquement, bien que dans une bien moindre mesure, sur la répartition de l'ensemble des sorties par motif. Les statistiques cvs-cjo sur les sorties pour les différents motifs enregistrés sont donc entourées d'une marge d'imprécision accrue depuis janvier 2013, notamment au cours des derniers mois.

L'actualisation annuelle des coefficients de correction des effets des variations saisonnières et des jours ouvrables sera menée le mois prochain. Elle permettra d'affiner les coefficients de correction, notamment pour la série des sorties pour radiations administratives, au vu de l'information de l'année 2013.

La publication « Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi en janvier 2014 » paraîtra le mercredi 26 février 2014 à 18 heures.

Elle intègrera l'actualisation annuelle des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et des jours ouvrables (CJO) pour tenir compte de l'information nouvelle relative à l'année 2013. Cette actualisation conduira, comme chaque année, à réviser l'ensemble des séries CVS-CJO depuis janvier 1996.